Numéro 14 de juin 2007

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre:
Le Noirmont Info n° 14 en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le conseil communal

Administration

lundi au mercredi	8h-12h – 17h-18h
jeudi	8h-12h – après-midi fermé
vendredi	8h-12h – 14h-17h

Tél. du secrétariat	032 953 11 15
Tél. de la caisse	032 953 11 16
Courriel	commune@noirmont.ch

www.noirmont.ch

Vacances :
Le bureau communal sera fermé
du 16 juillet au 6 août 2007

Informations du Conseil communal

Ouverture du camping Le CreuxdesBiches

Le camping Le Creux-des-Biches est ouvert pour sa première saison. Le gérant est M. Paul-André Surdez, nous lui souhaitons plein succès.

Dalles du cimetière / anciennes dalles

Les dalles du cimetière seront enlevées très prochainement soit avant de procéder aux travaux de réfection des allées, travaux prévus pour le mois de juin.
Renseignement par le bureau communal.
D'ici quelques jours nous serons à même de vous informer du prix et de la date à laquelle vous pouvez venir chercher les dalles que vous auriez commandés.
Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée et ce jusqu'à épuisement du stock.

Pâturages

Le 18 mai la Commission des pâturages a autorisé le lâcher du bétail sur les pâturages communaux.

Ce sont donc

- 30 juments avec leurs poulains
- 48 chevaux
- 460 vaches
- 221 génisses
- 81 veaux

qui ont été répartis sur les différents secteurs et profitent cette année d'une belle herbe.

• Nous en profitons pour prier les promeneurs, cavaliers et cyclistes de bien refermer les portails et de respecter les fils électriques et batteries qui sont là pour des questions de sécurité du bétail.

Les agriculteurs vous remercient d'avance et vous souhaitent un bon été ensoleillé.

Service forestier communal

Nicolas Girard et Romain Froidevaux, respectivement resp. du dicastère des forêts et environnement et garde forestier, avons constaté en date du 8 mars de cette année la réalisation de certains travaux pas toujours opportuns, effectués sur des haies sise sur notre Commune.

• A ce titre, il est peut-être utile de rappeler, que les haies jouent un rôle très important du point de vue écologique. Ceci pour autant qu'elles soient entretenues de manière judicieuses et qu'elles puissent assurer leurs nombreuses fonctions, aussi bien pour la nature que pour l'agriculture.

• Il m'est difficile d'accorder des priorités à toutes les fonctions qu'elles remplissent, tant elles sont importantes et complémentaires les unes aux autres.

• Une haie, c'est d'abord et surtout un élément paysagé protégé par la loi au même titre qu'un bosquet boisé sur pâturage. Il est peut-être utile de le rappeler…

• C'est aussi et surtout un couloir appelé également « réseau écologique », qui permet de relier différents éléments naturels entre eux.

Pour beaucoup d'animaux, c'est également un lieu de nidification et de reproduction.

Les bandes herbeuses qui l'entourent et les baies qui y poussent sont autant de nourriture pour la faune qui s'y développe et y vit.

C'est aussi un lieu d'hivernage très apprécié pour de nombreuses espèces animales.

De plus, lorsqu'elle atteint une certaine hauteur, elle protége les cultures et autres champs des effets négatifs du vent et du gel (action mécanique, évaporation du sol, dessèchement…)

• Une haie est (ou parfois devrait être…suite à une action mécanique de l'homme inappropriée), une bande boisée d'une certaine largeur, plus ou moins dense et composée de trois strates bien distinctes.

• En un, on distingue un ourlet herbacé ou bande herbeuse extensive qui doit être la zone de contact entre la partie boisé de la haie et les cultures environnantes.

Zone souvent très riche en diversité sur le plan de la flore et souvent une zone de refuge appréciée des insectes.

• En deux, une strate buissonnante idéalement composé de prunellier, aubépine, sureau, viorne et autres essences buissonnantes fournit aux oiseaux (principalement aux passereaux), de nombreux sites de nidifications, nourriture et protection.

• En trois, ce sont les arbres de plus ou moins grandes tailles : sorbiers, alisiers, merisiers, érables et j'en passe qui se partagent l'espace et la lumière et offre de nombreux perchoirs aux différents rapaces que compte notre région.

Il est donc bon de savoir que l'entretien de ces sites protégés répond à un réel besoin et que cet entretien est un acte qui demande réflexion et savoir faire si l'on veut favoriser la diversité en espèces.

En fonction du type de haie rencontrée, on va procéder à son « entretien » par différents types de tailles qu'il est utile de connaître et de différencier. La taille est une action somme toute primaire, mais, au vu de ce que nous avons pu constater courant mars, il semble que certains principes de bases aient été oubliés en chemin…

• L'entretien d'une haie vise principalement à maintenir le manteau boisé qui la compose, avec une hauteur et une largeur données par une taille sélective afin de la densifier et non pas de la diminuer !

Alors, s'il vous plait, entre novembre et mars de l'année prochaine, contactez-nous avant de commettre l'irréparable.

Places de pique-nique

L'Association jurassienne de tourisme pédestre (AJTP) a posé ces dernières années deux tables de pique-nique sur le sentier des Crêtes du Jura, sur le territoire du Noirmont.

Une de ces tables se situe aux Barrières (derrière la ferme de M. André Chapatte) et la deuxième a été placée dans l'ancienne carrière (sous le contour qui relie la Clinique Le Noirmont), en dessous du réservoir.

Ces deux lieux de repos et d'accueil sont avant tout mis à disposition des marcheurs. Il est évident que tout un chacun y est le bienvenu, mais pour que tout fonctionne bien nous rappelons quelques petites règles élémentaires :

• C'est un lieu de passage et de rencontre : on ne peut pas réserver la table pour son équipe, chaque promeneur doit avoir la possibilité de trouver son petit coin de table. De plus, les échanges peuvent être enrichissants.

• Ces deux lieux sont situés sur des chemins interdits aux véhicules à moteur. Les infractions sont passibles d'amende ou de dénonciation.

Les personnes à mobilité réduite voudront bien demander une dérogation au bureau communal.
• De plus, ces endroits devront être laissés dans un état de propreté irréprochable, il en va du respect de notre environnement et d'une image digne de la région empruntée par les randonneurs.
Nous vous souhaitons bien du plaisir et une jolie saison de pique-nique…

Reproduction du plan de la Commune du Noirmont

Les personnes ayant passé commande de la reproduction de ce plan de 1850 ; (plan exposé à la nouvelle Eglise dans le cadre de l'exposition sur le Kulturkampf) sont priées de venir le **chercher au bureau communal.**

Passeport / carte d'identité

Voici bientôt les vacances nous vous conseillons de vérifier la validité de vos documents d'identité.
Pour plus d'information veuillez consulter le site www.passeportsuisse.ch ou vous adresser au bureau communal: 032 953 11 15

STEP

Le responsable de la STEP rappelle que les lingettes, cotons tiges, tampons, serviettes hygiéniques etc.. ne doivent pas être jetés dans les **WC.**

Merci de vos efforts pour un changement de comportement !

Analyses de l'eau potable

Eau

Résultats d'analyses microbiologiques

Nous avons l'obligation légale d'informer les consommateurs des résultats d'analyses.
Les résultats d'analyses complets concernant l'eau potable dans notre commune sont affichés dans les vitrines devant l'Hôtel de Ville, Rue du Doubs 9.

	Chimie
Sources communales	Analyses Valeur tolérance Dureté carbonatée 15.1 / --- Dureté totale 17.0 / ≥ 10 Calcium 65.2 / --- Magnésium 1.7 / ≤ 0 Nitrate 8.4 / ≤ 40

L'eau est donc **parfaitement potable.**

Communication de la Société d'Embellissement Le Noirmont

Quelques nouvelles par la Société d'Embellissement Le Noirmont

Vous pouvez également vous tenir au courant des différentes activités de cette Société en consultant notre site :

www.embellissement-noirmont.ch

Abri forestier

• En phase d'être terminé puisqu'il reste à faire le grill et la pose des WC. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage : la Commune, le monde agricole, les artisans, la LORO/Loterie romande, les généreux donateurs, les personnes qui versent de l'argent pour les cartes de membres et surtout, les personnes à ne pas oublier, **les bénévoles** qui ont effectué plus de 500 heures de travaux divers, montage, pose de la couverture, pose des tuiles, peinture, écorçage du bois pour les tables & bancs, aménagements extérieurs, etc… Il faut se rappeler une chose : à l'heure actuelle, sans la participation de bénévoles, cela devient extrêmement difficile, voire impossible de mener à bien de tels projets ou d'organiser une manifestation. Au début du mois de mai, 21 réservations étaient déjà enregistrées. Si vous désirez réservez pour une soirée, un jour ou week-end, adressez vous à un membre de la SEN et vous pouvez également consulter le calendrier des réservations sous :
http://www.embellissement-noirmont.ch/pdf/calendrier_reservation.pdf
• ce calendrier est mis à jour très régulièrement et il est possible de réserver par mail.
Nous vous donnons rendez-vous à l'abri « Le Crauloup » pour son inauguration qui aura lieu le :

SAMEDI 9 JUIN 2007

CD d'anciennes photos

• En phase de finalisation ce CD sera mis en vente au mois de mai pour la somme de fr. 20.--.

Il comprend environ 200 photos, textes et anciennes publicités, datant de 1936 à 1947, pour des fabriques de boites de montres. Un grand merci à Mme Denise Gigon du Noirmont et Xavier Jobin Pic de Saignelégier, MM. Raymond Juillerat et Willy Simonin pour la mise à disposition de ces cartes postales et documents.

Cartes de membres

• Ces cartes représentent un endroit de la commune au début du siècle et chaque année nous en faisons imprimer environ 800. Nous ne recevons les versements de seulement 200 personnes. Il est dommage de constater que ce sont, en principe, toujours les mêmes personnes qui versent la cotisation. Il ne faut pas oublier que plus la société d'embellissement a de l'argent en caisse plus ses moyens sont grands pour effectuer des réalisations sur le territoire communal.

St-Nicolas

• Organisé en collaboration avec le Groupement des Commerçants et artisans de la commune. A cette occasion, en plus de l'animation traditionnelle (Saint-Nicolas, petites attentions, etc…), nous distribuons plus de 200 cornets de friandises/surprises aux enfants.

Vente de plantons et fleurs

• Mise sur pied avec la complicité du jardinier de Coeuve M. Jean-Marie Ribeaud, chaque année la dernière semaine de mai, et grâce à cela le jardinier fleurit le village à de nombreux endroits.

Entretiens des bancs

• Plus de 30 bancs sont installés sur le territoire communal et l'entretien est effectué chaque année par des remises en état et par un coup de peinture.

Fête d'été

• Comme chaque année, la fête d'été est préparée le premier week-end de juillet en coopérations avec d'autres sociétés du village (gym, chant, fanfare, Toetchés et Cinélucarne). Si certaines sociétés tiennent des cantines afin de rassasier les visiteurs, la SEN s'est fixée **l'animation** comme but premier. Les premières années, nous avions mis sur pied des courses de rollers et au vue du travail demandé et des résultats obtenus, nous avons décidé de nous orienter vers une autre discipline : **le Speed Down** (ou caisse à savon). En 2006, 45 départs ont été donnés et cette année le nombre devrait être encore plus élevé. Quant à savoir si les records de la piste longue de 850m. seront battus ? Nous vous donnons rendez-vous le 8 juillet dès 10h°° pour la 2ème édition. En 2006 la vitesse la plus rapide a été 68 km/h et le temps de 43,77secondes. Cette année, ces courses comptent pour la coupe suisse et le championnat suisse. Si 45 spécialistes des caisses à savon ont pris le départ en 2006, il y avait également 9 humoristiques, sur un parcours plus petit et adapté aux machines, qui ont pris le départ.

Vous vous sentez bricoleur ? Alors n'hésitez plus et mettez-vous vite à vos marteaux, scies, clous, etc… et à bientôt sur la piste de la rue St-Hubert.

Décorations de Noël

• Installations des différentes décorations lumineuses dans les rues du village et mise en place du sapin de Noël.

Calendriers

• Pour l'année 2007,la SEN a mis en vente 100 calendriers représentant les restaurants et hôtels du village ayant existés ou existant encore. Vu le succès obtenu, nous allons rééditer l'expérience. Si vous avez des souhaits de sujet pour le calendrier 2008, merci de nous les transmettre et nous ferons notre possible pour vous satisfaire.

Avis de recherche

• En vue de proposer à la population une exposition sur la commune du Noirmont et de ses lieux-dits, nous sommes à la recherche de documents, photos, reportages, livres ou tous autres documents pouvant nous aider à réaliser cette vitrine sur le Noirmont.
Nous sommes déjà en possession de quelques documents et photos concernant le bombardement du village le dimanche 29 octobre 1944, à 09h32
Cette présentation, dans la mesure du possible, pourrait avoir lieu à l'ancienne église St-Hubert, une fois sa rénovation terminée.

Vous pouvez nous atteindre : SEN, case postale 113, 2340 Le Noirmont ou 079/24 22 83.
Les documents mis à notre disposition seront exposés ou scannés et ensuite, il va de soit, restitués à leurs propriétaires. Merci de nous aider à réaliser ce projet.
Vous avez des idées pour embellir votre village ?
Vous avez envie de donner un peu de votre temps à l'embellissement et à l'aménagement de la commune?
Vous êtes les bienvenues au sein de la SEN.

SEN, case postale 113, 2340 Le Noirmont ou 079/224 22 83

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et vous adressons notre cordial message.

Le conseil communal

Autres informations et recommandations :

Action en faveur des hirondelles

De nombreuses publications scientifiques révèlent que les populations d'hirondelles, dans nos régions, sont en régression constante. Les causes sont multiples, mais trois facteurs apparaissent comme essentiels : la disparition de leur habitat par la rénovation des bâtiments, leur rejet de la part des gens et la disparition des matériaux boueux qui leur permettent de construire leur nid. Il est possible à ceux qui le souhaitent de fixer des nids sous les avant-toits des bâtiments.
Des nids peuvent être commandés à diverses Associations sensibles à ce sujet.
Pour plus d'informations vous pouvez contacter notamment :
M. Philippe Joly Les Breuleux 032 954 10 13 ou
La Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux sit : info@nosoiseaux.ch courriel www.nosoiseaux.ch

Recommandations du Bpa

Utilisation d'appareils électriques en plein air : la prudence est de mise !

Les conseils du Bpa en la matière sont :
• Les appareils électriques branchés sur le réseau deviennent des dangers potentiels en cas d'humidité ou de sol fortement conducteur. Il faut impérativement renoncer à en faire usage lorsqu'il pleut. Un disjoncteur de protection à courant de défaut, fixe ou mobile, permet de se protéger d'une éventuelle électrocution : il coupe immédiatement l'alimentation électrique en cas de danger.

• Les câbles électriques qui traînent sur le sol sont non seulement dangereux en raison du risque de chute qu'ils présentent, mais leur sectionnement peut avoir des conséquences désastreuses ! Il faut donc veiller à ce que le câble d'une tondeuse à gazon ou d'un taille-haies reste toujours bien tendu. L'utilisation d'un enrouleur de câble muni d'une fiche femelle à l'extrémité qui se déroule est fortement recommandée. Quand on passe la tondeuse, des chaussures solides avec une semelle en caoutchouc sont doublement importantes : elles préservent l'intégrité des orteils et protègent contre le risque d'électrocution.

Arriver sain et sauf en vacances

Vous avez l'intention de partir en vacances d'été en voiture? Les longs trajets en voiture ne sont pas toujours de tout repos… Mais en suivant les conseils du bpa, vous arriverez sain et sauf au but.

Avant le départ:

• Préparez votre itinéraire. Le jour avant le départ, renseignez-vous sur l'état des routes, les prévisions météorologiques et la densité du trafic.
• Votre véhicule est-il prêt pour un long voyage? Faites contrôler les feux, la pression et le profil des pneus, le niveau d'huile, les freins, le liquide des essuie-glaces ainsi que le liquide de refroidissement.
• Etes-vous bien équipé? Dans certains pays européens, il faut obligatoirement avoir une trousse de premiers soins et des gilets de sécurité. Vous trouverez les informations relatives aux prescriptions spécifiques à chaque pays sur Internet ou dans votre agence de voyages.
• Le chargement doit être bien réparti et fixé. Les bagages les plus lourds doivent être rangés dans le coffre. N'oubliez pas qu'un chargement lourd augmente considérablement la distance de freinage et modifie la tenue de route du véhicule.
• Pour conduire en toute sécurité, il vaut mieux être bien reposé. Dormez entre six et huit heures la nuit qui précède le départ.

Pendant le voyage:

• Les enfants jusqu'à sept ans doivent être installés dans des sièges-auto. Tous les autres passagers boucleront leur ceinture de sécurité.
• Les médicaments peuvent diminuer l'attention. Il vaut donc mieux éviter d'en prendre avant le départ et pendant le trajet.
• Après deux heures de conduite déjà, les premiers signes de fatigue apparaissent (doublement du temps de réaction, par exemple). Toutes les deux heures au moins, faites donc une pause de dix minutes à l'air frais.
• Mangez régulièrement quelque chose de léger et de salé de préférence. Buvez suffisamment, mais de grâce, pas d'alcool! Même si peu de pays européens ont adoptés le 0 pour mille, il faut savoir que consommer de l'alcool avant de prendre le volant, surtout par des chaleurs estivales et en ayant devant soi un trajet monotone, c'est comme jouer à la roulette russe !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et vous adressons notre cordial message.

Le conseil communal

Agenda

Aucun matériel ne peut être déposé avant ces heures sans avoir pris contact avec la voirie.
• **Encombrants 2007 :**
hangar communal
MERCREDIS :

13.06.2007	de 15 h à 18 h
22.08.2007	de 15 h à 18 h
17.10.2007	de 15 h à 18 h
05.12.2007	de 15 h à 18 h

Foires

Lundi 4.06.2007
Mercredi 26.09.2007
Lundi 5.11.2007

Autres dates annoncées

Juillet

6-7 et 8.7 Fête d'été
27 et 28.7 Rencontre folklorique au Peu-Péquignot

Août

1.8 Fête nationale et feu d'artifice au Peu-Péquignot

Septembre

2.9 Sortie d'été du Ski Club
5.9 Les 4 Foulées (étape le Noirmont)
13-14-15.9 Festival du Chant du Gros
22.9 Poilie Bike, course VTT
26.9 Foire

Décembre

1.12.2007 Fête de St-Nicolas